



ROBUST 25

Brodifacoum - Pâtes



Composition

Pâte fraîche rodenticide contenant 0.0025% p/p brodifacoum en étui 150g.

Description

Cette pâte moelleuse et riche en graisse permet l'assimilation immédiate du poison par le rongeur et est idéale en cas de colonies difficiles à éliminer suite à l'apparition de souches résistantes.

Pour un usage dans les lieux secs ou légèrement humides des habitations (cuisine ou pièces de vie). Les pâtes ne risquent pas de se dégrader dans les environnements légèrement humides et éliminent tous les rongeurs, même en présence d'autres aliments.

Méthode d'application

Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.

Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés (ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât) à placer à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.) et doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures. L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours.

Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil

Dosage

Contre souris (*Mus musculus*), usage intérieur uniquement : 20-30g d'appât par station d'appât. Si plusieurs stations d'appât sont nécessaires, la distance minimale séparant deux stations doit être de 2 à 5 mètres

Contre rats bruns (*Rattus norvegicus*) et rats noirs (*Rattus rattus*): 90-100g d'appât par station d'appât. Si plusieurs stations d'appât sont nécessaires, la distance minimale séparant deux stations doit être de 5 à 10 mètres.

Utiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Biocide TP 14 (rodenticide). N° d'AMM : FR-2014-0143. Société responsable de la mise sur le marché : Armosa Tech, Rue des Tuiliers 1, 4480 Engis, Belgium, +32 85 519 519. POUR LES UTILISATEURS NON-PROFESSIONNELS.
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

ARMOSA SAS
209-217 Av de la République,
Parc de la croisée, B1-B2
93800 EPINAY SUR SEINE

T. 04.90.02.16.20
M. info-fr@armosa.eu W. www.armosa.eu
MAJCD240723

CIBLES
Rats et souris

RÉFÉRENCE
RD-BRD-22001: 12/ carton



ATTENTION



ARMOSA